

# N°3

# Newsletter

## Juin 2016

PRIX DE  
L'INNOVATION  
EN MANAGEMENT JURIDIQUE

Le [Prix de l'innovation en management juridique](#), récompense chaque année des directions juridiques ayant mis en œuvre des solutions innovantes pour améliorer le management de la fonction juridique en entreprise. 2 prix seront décernés le 30 juin 2016 lors de la [Journée du management juridique](#) à Paris : le Prix du Jury et le Prix du Public.

**Le Prix du Jury** : lors de [la journée de Grand Oral](#) qui s'est déroulée le 25 mars 2016, [le Jury](#) a sélectionné 3 directions juridiques qui présenteront leurs innovations lors de la dernière table ronde de la Journée du management juridique et l'une d'entre elles se verra remettre le Prix du Jury.

**Le Prix du Public** : du 2 mai au 27 juin, les internautes peuvent voter et attribuer une note pour chaque innovation. La direction juridique ayant obtenu le plus de votes et la meilleure note se verra remettre le Prix du Public.

A vous maintenant de découvrir ces directions juridiques qui innovent et de voter pour votre ou vos préférée(s) !

## EDITO

### Quand les technologies et le management font bon ménage !



Que ce soit pour quantifier la valeur ajoutée du juriste ou de centraliser l'ensemble de leurs données, les directions juridiques n'hésitent plus à faire appel à la technologie et aux outils qui en découlent pour y parvenir !

Application 100% cloud ou système d'information juridiques développés par des éditeurs améliorent indéniablement le management, soit en permettant un gain d'efficacité, une meilleure gestion des risques, une communication facilitée, soit en démontrant la performance et la plus-value des juristes.

C'est ce que vous découvrirez dans cette newsletter avec les innovations des directions juridiques de Terrena et Cromology qui sont le témoin que bien utilisée la technologie est bel et bien un moyen d'innover !

Bonne lecture !

Laurine Tavitian

## En quelques mots...

[La direction juridique de Cromology](#) a mis en œuvre une application 100% cloud entièrement développée à partir de la technologie déployée par Salesforce afin de quantifier la valeur ajoutée du travail des juristes au sein de l'entreprise.

[La direction juridique de Terrena](#) a mis en place un système d'information unique développé par Legal Suite afin de regrouper l'ensemble des données juridiques du Groupe Terrena.

Découvrez les 4 autres directions juridiques candidates sur le site du prix.

Organisateur



À vous de voter !



Interview de Bruno Onillon, directeur juridique de Terrena



**Pouvez-vous resituer votre innovation dans son contexte à savoir l'univers agroalimentaire ?**

Dans un environnement 2015 assez tendu, TERRENA a su réaliser un chiffre d'affaires de 5 milliards

d'euros. C'est le fruit d'un engagement quotidien des collaborateurs de la coopérative à quelque niveau que ce soit. Se doter d'un outil facilitant un reporting plus homogène contribue à l'amélioration de la réactivité des différents acteurs. Notre outil génère une meilleure projection et une anticipation permettant de mieux situer nos interlocuteurs. Notre innovation accompagnée par exemple le développement des produits du Groupe sous la marque « La Nouvelle Agriculture » et s'inscrit dans le suivi des différentes opérations qui entourent cette croissance : participation à la stratégie et à la défense de la marque, mise en place de contrats avec des cahiers des charges précis tant en amont qu'en aval des différentes filières agroalimentaires du Groupe.

**Votre innovation aurait-elle pu être possible sans le recours à un prestataire ?**

Notre innovation qui a favorisé l'organisation de la Direction Juridique aurait été rendue difficile sans le recours à un prestataire externe spécialiste de la structuration et du traitement des données juridiques. La spécialisation de notre éditeur a contribué à la remise en cause des juristes dans leur manière de travailler et de rechercher des solutions pour améliorer leur organisation de travail au quotidien.

Elle résulte d'un travail d'équipe qui a regroupé au premier plan un chef de projet et un directeur de projet pour la partie juridique, un représentant de la Direction des Systèmes d'Information et un chef de projet côté éditeur.

Cette équipe a parfaitement fonctionné et fusionné ses savoir-faire pour parvenir à la mise en place d'un outil performant et adapté au fonctionnement de la Direction Juridique. Tous les collaborateurs de cette dernière ont d'autre part apporté leur précieuse contribution que ce soit au niveau des spécifications ou de leur participation aux actions de formation et à l'appropriation de l'outil.

**Comment envisagez-vous de poursuivre votre démarche d'innovation ?**

Nous allons mettre en place le module Propriété Intellectuelle sur le second semestre 2016 à l'effet de mieux superviser notre portefeuille de marques et autres droits de propriété intellectuelle. Cet investissement complètera l'outil sachant que notre ancien progiciel de gestion des marques n'a pas été interfacé pendant la période transitoire. Ces nouvelles données enrichiront le reporting. Il aidera également à réaliser un véritable audit de la propriété intellectuelle.

Nous envisageons également de prolonger le déploiement du module contrat par l'instauration de workflows afin de sécuriser notre processus contractuel. L'analyse et la validation des contrats n'en seront que facilitées ainsi que la gestion des différentes versions.

A terme nous gérons au sein d'un seul et même support l'ensemble des dossiers juridiques du Groupe. Cela représente un gain de temps considérable et ne peut qu'accroître la performance de la Direction Juridique.





**PRIX DE  
L'INNOVATION  
EN MANAGEMENT JURIDIQUE**

**« Un domaine fonctionnel comme le juridique peut participer à la démarche d'innovation et améliorer les méthodes de travail. »**

Interview de Delphine Abellard, directrice juridique de Cromology



**Votre innovation repose sur la quantification de la valeur ajoutée de la fonction juridique, pouvez-vous nous l'expliquer ?**

Nous avons mis en œuvre au sein de la Direction juridique de Cromology une

application permettant non seulement de stocker et structurer les données juridiques (contrats, baux, litiges, données sociétés, etc.), mais aussi de saisir des indicateurs de performance, de construire un reporting dynamique à partir de ces données et de générer des tableaux de bords ergonomiques.

Les tableaux de bords peuvent être personnalisés par la DJ. Ils peuvent être soit très opérationnels : par exemple pour la gestion des baux, l'application permet de générer des rapports qui sont utilisés par le comité d'investissement (sortir tous les baux venant à échéance pendant une période définie, par région, par réseau de distribution).

Il est également possible de générer des rapports de synthèse permettant d'analyser l'activité de chaque pays (par exemple quels sont les contrats d'un montant supérieur à X M€ qui ont été signés, par pays, par typologie de contrat). Chez Cromology, le service Achats a également adopté un outil similaire pour gérer les contrats d'achat de produits ; par conséquent, le service juridique a accès en temps réel aux contrats mis sur le système par le service achat pour ses propres besoins. Les juristes bénéficient de cette base sans avoir à faire de saisie supplémentaire et peuvent retrouver tout l'historique du dossier facilement grâce au puissant moteur de recherche (full text).

**Comment cette innovation est-elle accueillie par les juristes et par les autres directions de l'entreprise ?**

Comme c'est souvent le cas lors de changements, les réactions au sein du service juridique allaient

de l'enthousiasme à la réserve. Puis au fur et à mesure, les juristes ont découvert les bénéfices de l'application et ont adhéré au projet.

Le projet de mise en place de l'application a permis de repenser certains process, notamment la collaboration entre juristes et opérationnels au sein du pôle immobilier et avec les sociétés opérationnelles étrangères.

Les sociétés opérationnelles hors de France ont très bien accueilli cette innovation qui leur permet de bénéficier de leur propre système « privé » de gestion de leur activité juridique

**Qu'attendez-vous de cette démarche d'innovation ?**

Chez Cromology, une de nos 7 valeurs est « Le pouvoir de l'imagination », déclinée de la manière suivante : « L'imagination fait avancer le monde. Elle donne envie d'innover et fait naître le progrès. Nous le reconnaissons. Et c'est pour cela que nous n'hésitons pas à mettre notre imagination au travail, afin de générer des idées, des produits et des services innovants pour nos clients, ainsi que de nouvelles méthodes de travail pour nous tous. Nous les partageons, en réveillant les rêves d'enfant enfouis en chacun de nous, et en esquissant un avenir meilleur. »

La Direction juridique montre ainsi qu'un domaine fonctionnel comme le juridique peut participer à la démarche d'innovation et améliorer les méthodes de travail. Cela nous a permis de mieux partager et communiquer et de gagner en efficacité.

